


| | |
|---|--|
|  | <p style="text-align: center;">Supérieur hiérarchique : Le Maire</p> <p style="text-align: center;">Relations fonctionnelles : Echanges permanents et directs avec l'autorité territoriale et les élus Relations avec tous les directeurs et responsables des services Représentation de la collectivité auprès d'instances officielles, par délégation Coopération avec les institutions aux plans national et du territoire Contact avec la population et entreprises privées</p> |
| <p>Référence : DGS / DGS</p> | <p style="text-align: center;">Date de mise à jour : 01/04/2026</p> |
| <p>Fonction : Directeur Général des Services de la Ville de Cayenne</p> | |

| OBJET DE LA FONCTION |
|--|
| <p>Participe à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe politique, du projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique. Pilote l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies</p> |
| MISSIONS ET ACTIVITES |
| <p>Mission : Assistance à l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la collectivité ou du territoire</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et structuration les processus décisionnels • Conduite, sous l'autorité politique, de la stratégie visant à l'efficacité des actions et à l'efficience des services au bénéfice de la collectivité |
| <p>Mission : Participation à la définition du projet global de la collectivité visant au développement du territoire et des prestations envers les populations</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des objectifs de politiques publiques des élus • Conduite du diagnostic externe et interne et formulation des recommandations visant à traduire en projets, les attentes et les orientations politiques des élus • Articulation politiques publiques, territoires, acteurs et demande sociale |
| <p>Mission : Mise en œuvre des orientations de politiques publiques définies par l'autorité territoriale</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Arbitrage et acte des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus • Mise en place et application d'options et de procédures d'organisation des services et des actions de la collectivité • Prévention des phénomènes bureaucratiques au sein de l'organisation et correction en cas de besoin • Ajustement de l'offre de service et des actions à la réalité des besoins de la population et des enjeux de la collectivité • Définition et harmonisation les services avec des politiques de prix, de distribution et de communications cohérentes et adaptées • Mise en place et application des procédures administratives |

| |
|--|
| Mission : Veille au plan stratégique |
| <ul style="list-style-type: none"> • Impulsion et pilotage des dispositifs de veille et d'observation • Analyse de l'incidence des évolutions (politique, juridique, technologique) de l'environnement sur les secteurs d'activité de la collectivité • Adaptation et modernisation des services • Identification des sources d'informations stratégiques • Arbitrage et acte les choix stratégiques concernant le système d'information de la collectivité (e-administration) |
| Mission : Médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social au service des politiques publiques |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identification et mobilisation des partenaires stratégiques • Développement des logiques de coproduction de l'action publique • Conseil des services dans la sécurisation des actes administratifs |
| Mission : Coordination et pilotage de l'équipe de direction |
| <ul style="list-style-type: none"> • Négociation avec les partenaires de la collectivité • Développement des dispositifs de concertation avec les usagers • Développement une culture de service public • Développement des logiques de coproduction de l'action publique |
| Mission : Impulsion des projets stratégiques |
| <ul style="list-style-type: none"> • Traduction des orientations de la collectivité en projets de services • Conception de l'organisation interne • Contrôle de la légalité des actes administratifs et juridiques produits par la collectivité • Supervision des conditions de la mise en œuvre d'un projet • Mesure l'impact de la réalisation aux plans technique et organisationnel • Appréciation de la conformité des réalisations au regard du cahier des charges |
| Mission : Supervision du management des services |
| <ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'adhésion des services internes à un projet global • Management et animation des équipes de cadres et d'experts • Définition des objectifs et des indicateurs de performance • Evaluation des contributions collectives et individuelles • Développement et conduite des projets intra ou interservices • Mobilisation ses synergies autour de projets • Animation des groupes de production • Définition de la démarche de changement |
| Mission : Définition d'une stratégie financière et économique |
| <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de la stratégie financière • Identification des marges de manœuvre financières et les seuils d'alerte • Indication des orientations pour l'élaboration et l'exécution du budget • Proposition des arbitrages sur les financements les mieux adaptés |

Mission : Elaboration d'un système d'évaluation

- Mesure des effets et impacts des politiques publiques
- Evaluation de la qualité des services rendus aux usagers
- Analyse de l'incidence des évolutions de l'environnement (politique, juridique, social, économique, technologique) sur les politiques publiques
- Développement des outils d'aide à la décision
- Développement et maintenance des réseaux professionnels

ACTIVITES PRINCIPALES

- Assistance à l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la collectivité ou du territoire
- Participation à la définition du projet global de la collectivité qui vise au développement d'un territoire et des prestations envers les populations
- Mise en œuvre des orientations de politiques publiques définies par l'autorité territoriale
- Veille au plan stratégique
- Médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social au service des politiques publiques
- Coordination et pilotage de l'équipe de direction
- Impulsion des projets stratégiques
- Supervision du management des services
- Définition d'une stratégie financière et économique
- Elaboration d'un système d'évaluation

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Large autonomie dans la mise en œuvre des orientations et dans la définition des priorités d'actions
- Emploi fonctionnel (détachement sur emploi fonctionnel) qui requiert une confiance partagée entre le directeur général adjoint et l'autorité territoriale. Nommé (et révocable) par l'exécutif
- Participation aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels (des erreurs d'arbitrage peuvent avoir des conséquences sociales et financières pour la collectivité)
- Garant de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) et de l'organisation de la collectivité
- La responsabilité pénale du directeur général des services peut être engagée sur l'ensemble des champs d'intervention de la collectivité au même titre que celle de l'exécutif de la collectivité détenteur du pouvoir de nomination. Celui-ci peut mettre fin à discrétion au détachement sur emploi fonctionnel

| COMPETENCES GENERALES | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Pratique confirmée de l’outil bureautique • Esprit d’initiative • Travail partagé entre bureau et terrain • Excellente qualité rédactionnelle • Dynamique, et rigoureux | |
| DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS | |
| Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires | <ul style="list-style-type: none"> - BAC + 5 en gestion et évaluation des collectivités territoriales souhaité - Permis B |
| Expérience professionnelle | Expérience indispensable de la fonction publique territoriale et notamment de la direction dans une collectivité de même strate démographique |
| Temps de travail | 35 heures |
| Contraintes particulières | <ul style="list-style-type: none"> - Principal élément de complexité lié au copilotage avec les élus et à une double mission de pilotage « management des territoires et management des services ». Le directeur général des services agit essentiellement sur des espaces partagés - Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public - Flexibilité extrême - Rythme de travail soutenu, pics d’activité liés aux échéances de la collectivité, à l’agenda de l’ élu, aux imprévus - Disponibilité |
| CADRE STATUTAIRE | |
| Catégorie | A |
| Filière | Administrative/Technique |
| Cadre d’emplois | Administrateurs, Ingénieurs en chef |